

Microfinance et lutte contre la pauvreté : évolutions des approches d'un bailleur de fonds

► Makarimi Abissola Adechoubou, directeur technique régional, unité de microfinance du Fonds d'équipement des Nations unies (Fenu)
makarimi.adechoubou@undp.org

Mandat et mission du Fenu. Depuis sa création en 1966, le Fonds d'équipement des Nations unies (Fenu) est actif dans deux domaines principaux : le développement local et la microfinance. À travers ces deux créneaux, le Fenu remplit son mandat visant à réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA).

Dans le domaine de la microfinance, la mission du Fenu est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers un accès durable aux services financiers pour les pauvres et ménages à faibles revenus, particulièrement les femmes, dans les PMA. L'unité de microfinance du Fenu remplit ce mandat comme investisseur dans des initiatives et opérations de microfinance, et comme conseiller en microfinance du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Compte tenu de la situation actuelle du secteur de la microfinance, le Fenu considère qu'une approche coordonnée

visant à bâtir le secteur de la microfinance comme une partie entière du secteur financier formel est l'approche la plus efficace pour réduire la pauvreté et contribuer ainsi aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015.

Ainsi donc, en relation avec le mandat du Fenu, la mission de l'Unité de microfinance du Fenu est de contribuer à la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD, en prenant une part active au développement de secteurs viables et durables de microfinance et à leur intégration dans le secteur financier.

Une panoplie de mécanismes et outils financiers. Au cours de ces trente dernières années, le Fenu a expérimenté un grand nombre de mécanismes financiers (fonds de roulement, fonds de garantie, refinancement, appuis institutionnels, etc.) en vue de favoriser l'accès des populations pauvres et des groupes défavorisés aux services financiers notamment dans les zones rurales défavorisées.

La première approche du Fenu est typique de la théorie dominante des années 1980. L'approche « Projet », réduisant la microfinance au seul aspect « crédit » a représenté pendant une décennie, pour la majorité des bailleurs de fonds, la stratégie de financement du monde rural. Le crédit était considéré comme un des moyens les plus efficaces d'atteindre les objectifs d'augmentation de la production du projet dont il était généralement la composante.

Dans le cadre de cette approche, les projets de développement du Fenu géraient directement les opérations de crédit et les résultats étaient appréciés en termes de décaissements et du nombre de bénéficiaires.

Même si les objectifs poursuivis par ces composantes étaient louables, l'approche s'est révélée inefficace. Les opérations de microfinance mises en œuvre dans ce cadre ne présentaient pas de perspective de viabilité. Les résultats enregistrés ont été largement négatifs :

- absence de professionnalisme dans la gestion du crédit;
- absence de recherche de viabilité et de pérennité;
- forte dépendance du système du

- financement externe;
- faible taux de remboursement;
- systèmes d'information non fiables.

Au milieu des années 1990, tirant la leçon des résultats décevants des « composantes crédit » de ses projets de développement, le Fenu a expérimenté l'approche « institutionnelle ». À travers cette nouvelle approche, il s'agissait de tirer profit d'un certain nombre d'institutions de microfinance gérées professionnellement, avec comme objectif de les amener progressivement à étendre leur rayon d'action dans les zones rurales reculées et défavorisées et d'y introduire des produits et services financiers adaptés aux besoins de financement des populations de ces zones.

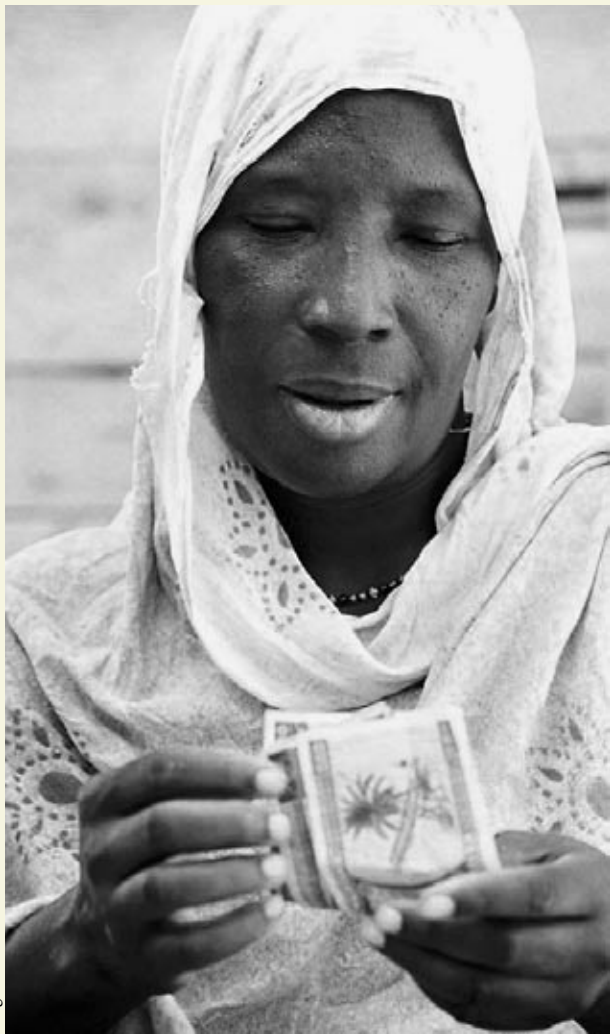
Au Bénin, au Burkina et au Sénégal pour ne citer que ces trois pays, cette approche a permis à des réseaux de microfinance d'élargir leur zone d'influence et de toucher des catégories de clientèle qui étaient initialement hors de leur portée. Les appuis institutionnels fournis par le Fenu ont contribué au renforcement des capacités des IMF bénéficiaires et à la viabilité de leurs opérations. Mais on a pu noter des cas où cette « poussée » vers l'extension, non prévue notamment dans le plan d'affaires, a pu créer des fragilités dans l'édifice des IMF compromettant durablement leur viabilité.

Ainsi donc cette approche présente aussi des limites. En effet, outre le fait que les investissements du bailleur sont apportés sans aucune considération externe, l'environnement n'est pas pris en compte et les stratégies des autres acteurs ne sont pas considérées. Les distorsions qu'elle introduit dans le secteur sont nombreuses :

- tendance des bailleurs à privilégier les IMF les plus performantes;
- certaines régions sont plus favorisées que d'autres;
- les mauvaises pratiques côtoient les bonnes;
- chaque bailleur a tendance à planter son drapeau sur l'institution appuyée.

Partant de la situation actuelle et des tendances du secteur de la microfinance, le Fenu a opéré une réorientation stratégique de ses activités de

1. UNCDF Microfinance (2004) : Sector Development Approach.



microfinance à la fin de l'année 2002 en se concentrant sur la construction des secteurs financiers inclusifs.

Cette nouvelle approche dite « Approche sectorielle du développement de la microfinance »¹ a pour objectif principal de renforcer le secteur financier par l'intégration du secteur de la microfinance afin de garantir pour les pauvres et les ménages à faibles revenus, un accès durable aux services financiers.

Cette approche s'appuie sur le développement d'une politique et d'une stratégie nationales reflétant la commune vision de tous les partenaires d'une intégration du secteur de la microfinance dans le secteur financier formel et commercial. Elle prend en compte la situation socioéconomique et politique. Elle est centrée sur le développement de la capacité locale concernant l'environnement plus particulièrement le cadre légal et réglementaire, les institutions, les mécanismes de financement, les services d'appui au secteur tels que les structures juridiques, de comptabilité et d'audit, les centrales de risques, les possibilités de formation et de renforcement institutionnel, le degré de structuration de la profession, etc., afin que les services financiers aux populations pauvres et à faibles revenus intègrent sur une base non subventionnée et permanente le secteur financier formel.

Dans l'approche sectorielle, toute action doit se référer au cadre défini et accepté par tous les acteurs du secteur de la microfinance. Au lieu de se focaliser sur des projets ou sur des institutions, les bailleurs de fonds sont conviés à participer à la concertation incluant les gouvernements, les banques centrales, les opérateurs et les clients. La vision commune et les actions à mettre en œuvre pour le développement du secteur font l'objet d'une stratégie et d'un plan d'action.

Construire des secteurs financiers inclusifs.

À travers les expérimentations et approches rappelées ci-dessus, le Fenu est resté attaché à son mandat de lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés. Il considère aujourd'hui que la construction des secteurs financiers inclusifs est un des moyens efficaces pour remplir ce mandat. L'approche sectorielle du développement de

la microfinance, qui vise à mettre en évidence les contraintes et les opportunités du secteur puis à mobiliser les moyens pour son développement, va devenir au fil des années, pour le Fenu comme pour tous les bailleurs de fonds, la démarche privilégiée. Le contexte y est favorable.

Plus d'informations sur internet : www.uncdf.org/sum/francais/index.html ■

« PARTANT DE LA SITUATION ACTUELLE
ET DES TENDANCES DU SECTEUR DE LA
MICROFINANCE, LE FENU A OPÉRÉ UNE
RÉORIENTATION STRATÉGIQUE DE SES
ACTIVITÉS DE MICROFINANCE À LA FIN
DE L'ANNÉE 2002 EN SE CONCENTRANT
SUR LA CONSTRUCTION DES SECTEURS
FINANCIERS INCLUSIFS »

En bref

La population urbaine mondiale surestimée d'un milliard à l'horizon 2030

Les prévisions démographiques et urbaines établies par l'Onu sont aujourd'hui largement utilisées. Cependant, elles auraient été surévaluées, en particulier pour les PED. Un démographe de l'IRD propose d'utiliser un autre modèle de mesure qui suit une approche historique du développement des concentrations par pays. En Afrique et en Asie, les populations pourraient rester beaucoup plus rurales que prévu, ce qui amène à revoir les politiques environnementales et les tendances démographiques envisagées à cette échéance.

La carte génétique du riz tracée

L'International Rice Genome Sequencing Project, un consortium international regroupant des chercheurs de dix pays (Brésil, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde, Japon, Taïwan et Thaïlande) a annoncé, le 10 août, la découverte du séquençage complet du génome du riz, 389 millions d'éléments chimiques constituant les chromosomes du riz. Cette avancée scientifique va permettre d'identifier les gènes qui contrôlent les différents caractères du riz comme la résistance à une maladie ou encore l'adaptation à la sécheresse, ou encore la synthèse des vitamines.

Burkina Faso : Des leaders paysans formés sur les négociations internationales APE-OMC

La confédération paysanne du Faso, avec le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa), a organisé en juillet 2005 à Ouagadougou un atelier de formation sur les enjeux commerciaux des accords internationaux. Une rencontre qui a notamment abouti à la mise en place d'un mécanisme de suivi et de diffusion des informations sur les négociations et l'organisation d'une marche nationale des producteurs burkinabé.

La formation, un enjeu crucial pour la microfinance

Le programme de renforcement des capacités des institutions de microfinance en Afrique francophone (Capaf) a rassemblé à Brazzaville (Congo) des experts du Cameroun, du Congo, de la RDC et du Sénégal pour une semaine de séminaire à la fin août. Leurs travaux ont porté sur les techniques d'étude du marché et les procédés d'adaptation des produits aux besoins des populations. La formation est ressortie comme devant être au cœur des préoccupations.